

Partenariats et mutualisations au service de la vie étudiante





« Le temps de l'étudiant »

Christian GENRE, Vice-Président du CEVU Université de Poitiers.

Dominique ROYOUN Directeur du service Recherche et Développement de la Communauté d'Agglomération de Poitiers.

PLAN

Point 1

- **Présentation des acteurs et de la problématique**

Point 2

- **Les actions conduites en partenariat**

Point 3

- **La nécessité d'un partenariat élargi à l'ensemble de la vie de l'étudiant**

Point 1 : Présentation des acteurs et de la problématique.

A) L'Université de Poitiers.

B) L'Agence des Temps.

C) L'émergence d'un questionnement.



Point 1 : présentation des acteurs et de la problématique

A) L'Université de Poitiers

Une vieille université (1431) omnidisciplinaire qui compte 25 000 étudiants dont 20 000 dans l'agglomération poitevine:

- 7000 au centre-ville sur 5 sites différents.**
- 12000 sur un vaste campus situé à l'est de la ville (15/20minutes en bus depuis le centre).**
- 1000 sur le site du Futuroscope + 500 élèves de l'ENSMA (à dix kilomètres au Nord de la ville).**

Point 1 : présentation des acteurs et de la problématique

- **2400 étudiants étrangers (sur l'agglomération de Poitiers)**
- **30% d'étudiants boursiers (40% en 1er cycle)**
- **1/4 des étudiants sont originaires du Département de la Vienne (1/3 en 1er cycle)**
- **15% des étudiants ont une adresse familiale dans la ville de Poitiers.**
- **près de 20% des étudiants de 1ère année de 1er cycle n'ont pas d'adresse dans l'agglomération (migrants quotidiens).**

Point 1 : présentation des acteurs et de la problématique

- le CROUS gère un peu moins de 3000 chambres ou studios dans l'agglomération de Poitiers alors que la demande étudiante peut être estimée à 13 000 lits.
- près de 80% des logements gérés par le CROUS se situent sur le campus ou ses environs, 12% en centre-ville et 8% au Futuroscope.
- les étudiants étrangers représentent environ 20% des résidents dans les logements gérés par le CROUS.
- au niveau régional, le nombre de logements CROUS traditionnels (cité) est de 46,6 pour 100 boursiers 4&5ème échelon et de 32,2 pour 100 boursiers(tout échelon).

Point 1 : présentation des acteurs et de la problématique

B) La CAP et l'Agence des Temps

- **la Communauté d'Agglomération de Poitiers (CAP) regroupe 10 communes et 125 000 habitants (90 000 à Poitiers même).**
- **prenant la suite d'un district urbain, la CAP a des compétences très élargies puisque seules voiries et culture restent du ressort des communes.**
- **un constat largement partagé: les rythmes sociaux des habitants ont largement évolué depuis vingt ans par l'effet de la généralisation du travail féminin, du temps partiel et plus récemment de l'ARTT.**

Point 1 : présentation des acteurs et de la problématique

- **ces évolutions sont particulièrement marquées dans la communauté d'agglomération de Poitiers (CAP) où le secteur tertiaire, et plus particulièrement publique, est largement prédominant: employeurs principaux CHU/CHR, Université, services de la ville et de la CAP.**
- **la forte féminisation de l'emploi, la surreprésentation des jeunes ménages avec enfant, les déséquilibres spatiaux entre quartiers résidentiels et zones d'emploi combinés à un centre ville inadapté à la circulation automobile ont conduit très tôt la municipalité de Poitiers puis la CAP à se pencher sur l'articulation des temps entre vie professionnelle et personnelle.**

Point 1 : présentation des acteurs et de la problématique

- **en mars 2001 la CAP crée l'Agence des Temps (la 1ère en France). Cette structure légère est intégrée au Service Recherche et Développement de la CAP.**
- **animée par deux élues de la ville de Poitiers et de la CAP, Catherine Coutelle, Adjointe au maire déléguée à l'Université, au développement économique et au Temps et Mad Joubert, conseillère municipale déléguée à l'Agence des Temps, elle est dirigée par Dominique Royoux Directeur du Service R&D assisté de Mireille Terny rédactrice.**
- **sa mission est une mission de réflexion, d'analyse et d'impulsion. Tous les dossiers sont traités de manière transversale en partenariat étroit avec l'ensemble des structures impliquées**

Point 1 : présentation des acteurs et de la problématique.

- **en interne, l'agence s'appuie sur un réseau de techniciens liés à des services particulièrement impliqués dans les problématiques temporelles: développement urbain, politique commerciale, sports, système d'information urbain, déplacements, petite enfance, affaires culturelles.**
- **en externe, elle est appuyée sur la Commission CAP/Temps constituée de deux élus par communes membres de la CAP (20 membres) et sur le Comité Consultatif du Temps regroupant une cinquantaine de personnes représentant les organismes les plus impliqués: université, éducation nationale, banques, entreprises, comités et maisons de quartiers etc.**

Point 1 : présentation des acteurs et de la problématique

C) L'émergence du questionnement

Les faits:

- **une communauté d'agglomération d'environ 125 000 habitants, dont 90 000 dans la ville centre et 20 000 étudiants!**
- **ces étudiants sont présents pour l'essentiel du début octobre au début juin et pour la très grande majorité du lundi matin au vendredi soir.**
- **plus de la moitié des étudiants résident en centre-ville alors que la majorité des lieux d'étude sont hors du centre-ville.**
- **et n'oublions pas près de 2000 personnels de l'université qui pour beaucoup sont des migrants quotidiens.**
- **les nouvelles habitudes de vie des étudiants et l'effet ARTT qui s'étend aux étudiants.**

Point 1 : présentation des acteurs et de la problématique.

Les éléments favorables à une action partenaire.

- **un partenariat université-ville déjà ancien :**
 - **travail commun pour l'accueil et le logement des étudiants depuis 1990.**
 - **programme Université 2000.**
 - **création d'un syndicat mixte district urbain/université pour la restructuration du quartier universitaire (campus).**
 - **le caractère saisonnier de la présence étudiante est un des trois éléments qui ont amené à la réflexion sur le Temps dans la ville et à la création de l'Agence.**

Le questionnement: comment ajuster le temps des étudiants et celui de la ville?

Point 2 Les actions conduites en partenariat.

- A) Gérer les flux quotidiens d'étudiants.**
- B) S'adapter à la semaine de l'étudiant.**
- C) S'adapter à l'année universitaire.**
- D) L'étudiant vit aussi la nuit...**

Point 2 Les actions conduites en partenariat.

A) Gérer les flux quotidiens d'étudiants

- un dysfonctionnement majeur affectait la circulation à l'intérieur de l'agglomération de Poitiers. Entre 7h30 et 8h15 un engorgement généralisé engendrait mécontentements et pertes de temps.**
- l'analyse conduite en commun a montré que près de 10 000 étudiants débutaient leurs cours à 8h alors que la voirie et les moyens de transport collectifs devaient déjà assurer la circulation des scolaires et celles des actifs.**
- à partir de là en partenariat le début des enseignements a été organisé en 3 vagues séparées par 15 minutes.**

Point 2 Les actions conduites en partenariat.

- les conséquences en terme de circulation ont été immédiatement favorables, tant en terme de fluidité que de gestion des transports en commun (6000 abonnements étudiants) et de confort dans ces derniers.
- mais:
 - . l'effort ne doit jamais être relâché et la pression, amicale, sur les collègues et responsables des facultés reste nécessaire après deux années d'expérience.
 - . cette amélioration a engendré des effets pervers sur la pause méridienne et en particulier la restauration collective: les étudiants appartenant à des vagues différentes s'attendent pour aller déjeuner...d'où une concentration de la demande sur $\frac{3}{4}$ d'heure au lieu de 1,5h auparavant !

Point 2 Les actions conduites en partenariat.

B) S'adapter à la semaine de l'étudiant

- malgré l'effet ARTT, le samedi matin est encore utilisé pour des enseignements mais surtout des contrôles.**
- ces derniers n'ayant pas un caractère strictement répétitif, il en découlait de sérieuses difficultés en terme de transports urbains (inadéquation des capacités).**
- dans la foulée de l'action précédente, un partenariat a été établi avec la société de transport urbain qui s'engage à dimensionner son offre en fonction des informations transmises par les facultés. Ce dispositif donne toute satisfaction depuis deux ans qu'il est en place.**

Point 2 Les actions conduites en partenariat.

C) S'adapter à l'année universitaire

- **la réflexion est partie encore une fois des questions de transport et en particulier de la gestion de la période des examens.**
- **les flux sont considérables et très ponctuels et supposent donc une adaptation des capacités de transport sur un moment très court. Les scolarités en lien avec la direction de la formation de l'Université travaillent pour chaque session avec les partenaires habituels que sont la CAP et la société de transport urbain.**

Point 2 Les actions conduites en partenariat.

D) L'étudiant vit aussi la nuit

- la vie nocturne poitevine est largement tributaire de l'apport étudiant.
- cette vie nocturne vient de faire l'objet d'une étude conduite par un étudiant en partenariat entre l'Agence des Temps et l'Université.
- cette vie nocturne n'est pas exempte de dangers, en particulier la conduite automobile en état dépendant.
- cette réflexion a débouché sur une expérimentation particulièrement intéressante: le « noctambus ».

Point 2 Les actions conduites en partenariat.

- **il s'agit de lignes de bus fonctionnant à heures fixes et suivant des circuits desservant les lieux nocturnes et les quartiers où résident très majoritairement les étudiants.**
- **le succès a été fulgurant et l'enquête conduite à la fin de l'expérimentation a montré que la récurrence du dispositif s'imposait. La ville de Poitiers, en attendant l'accord de la CAP, a décidé de prolonger l'opération.**
- **depuis le 1er mars 2004, le « noctambus » dessert de nouveaux quartiers et sa vocation initialement étudiante est aujourd'hui plébiscitée par tous.**

Point 3 La nécessité d'un partenariat élargi à l'ensemble de la vie de l'étudiant

- A) L'enfer est souvent pavé de bonnes intentions.**

- B) LMD, temps de l'étudiant, temps de la ville. Un nouveau chantier s'ouvre.**

Point 3 La nécessité d'un partenariat élargi à l'ensemble de la vie de l'étudiant

A) L'enfer est souvent pavé de bonnes intentions.

- l'action conduite sur la modulation des horaires de début des enseignements a transféré les difficultés de transport vers la restauration méridienne...**
- l'analyse a montré que plusieurs facteurs ont concouru à ces difficultés:**
 - . la non répercussion du décalage sur l'après-midi (c'est prévu pour la prochaine rentrée).**
 - . l'utilisation croissante du créneau 12/14h pour placer certains enseignements transversaux ou libres.**

Point 3 La nécessité d'un partenariat élargi à l'ensemble de la vie de l'étudiant

Sur ce dernier point, il est apparu que décaler à 12h15 ou 12h30 la sortie avait eu effet « libérateur » pour certains collègues qui jusque là n'osaient guère toucher au sacrosaint créneau 12/14h...

.l'attitude des étudiants que nous n'avions pas prévue du tout et qui a fortement modifié la situation.

-au total il est apparu que ne pas avoir associé dès le départ le CROUS à notre réflexion CAP/Université nous avait privé d'informations utiles. L'erreur ne sera pas renouvelée.

Point 3 La nécessité d'un partenariat élargi à l'ensemble de la vie de l'étudiant

B) Le LMD, temps de l'étudiant, temps de la ville. Un nouveau chantier s'ouvre.

- **la mise en place du LMD à la rentrée 2004 nous impose d'élargir et de renforcer les partenariats autour du « temps de l'étudiant ». Elle induit en effet :**
 - **des modifications profondes du rythme de l'année universitaire: rentrée uniformisée autours du 8/10 septembre et fin d'année plus tardive, coupure marquée entre les deux semestres etc.**
 - **une refonte de la semaine universitaire: si on veut permettre une certaine liberté de choix pour l'étudiant, il faut étaler les enseignements sur 5 jours.**

Point 3 La nécessité d'un partenariat élargi à l'ensemble de la vie de l'étudiant

Il sera nécessaire aussi de réinvestir le samedi matin pour y placer des épreuves de contrôle continu.

. la modification concernera aussi la journée de l'étudiant.

Si on veut maintenir un minimum de qualité de vie personnelle et collective, la coupure méridienne doit être sauvegardée, ce qui induit à contrario un étalement vers les deux extrémités de la journée.

Ces modifications apportées au temps de l'étudiant vont à l'encontre des tendances lourdes, celles du temps de la ville (et des acteurs de l'université ou partenaires). Ceci n'est pas sans soulever des questions.

Point 3 La nécessité d'un partenariat élargi à l'ensemble de la vie de l'étudiant

Ces profondes modifications du « temps de l'étudiant » nous conduisent à développer des partenariats élargis et structurés.

La signature de la convention CROUS/Université de Poitiers et la mise en place de structures permanentes pour le travail en commun est un premier jalon.

Un conventionnement de même nature est en cours entre Université/CROUS/CAP puisque depuis plusieurs années nous travaillons ensemble sur l'accueil, le logement, la vie associative étudiante, la culture et le développement de la citoyenneté.

Point 3 La nécessité d'un partenariat élargi à l'ensemble de la vie de l'étudiant

- **ces partenariats incluent aussi d'autres institutions publiques et d'autres collectivités territoriales (département, région) puisque le temps de l'étudiant ne se limite pas à celui passé dans la ville universitaire. La très grande majorité des étudiants poitevins ont une « autre vie » hors de la CAP, hors de l'Université. Une autre vie voire une « vraie vie », lorsqu'on observe la propension à terminer sa semaine le jeudi midi.**
- **la décentralisation nous pousse aussi à ce partenariat qui est un élément important en terme de gestion des territoires.**